

Natura 2000 en Baie du Mont Saint-Michel

Groupe de travail Polders

8 octobre 2018

Crédit : M. Grivaud



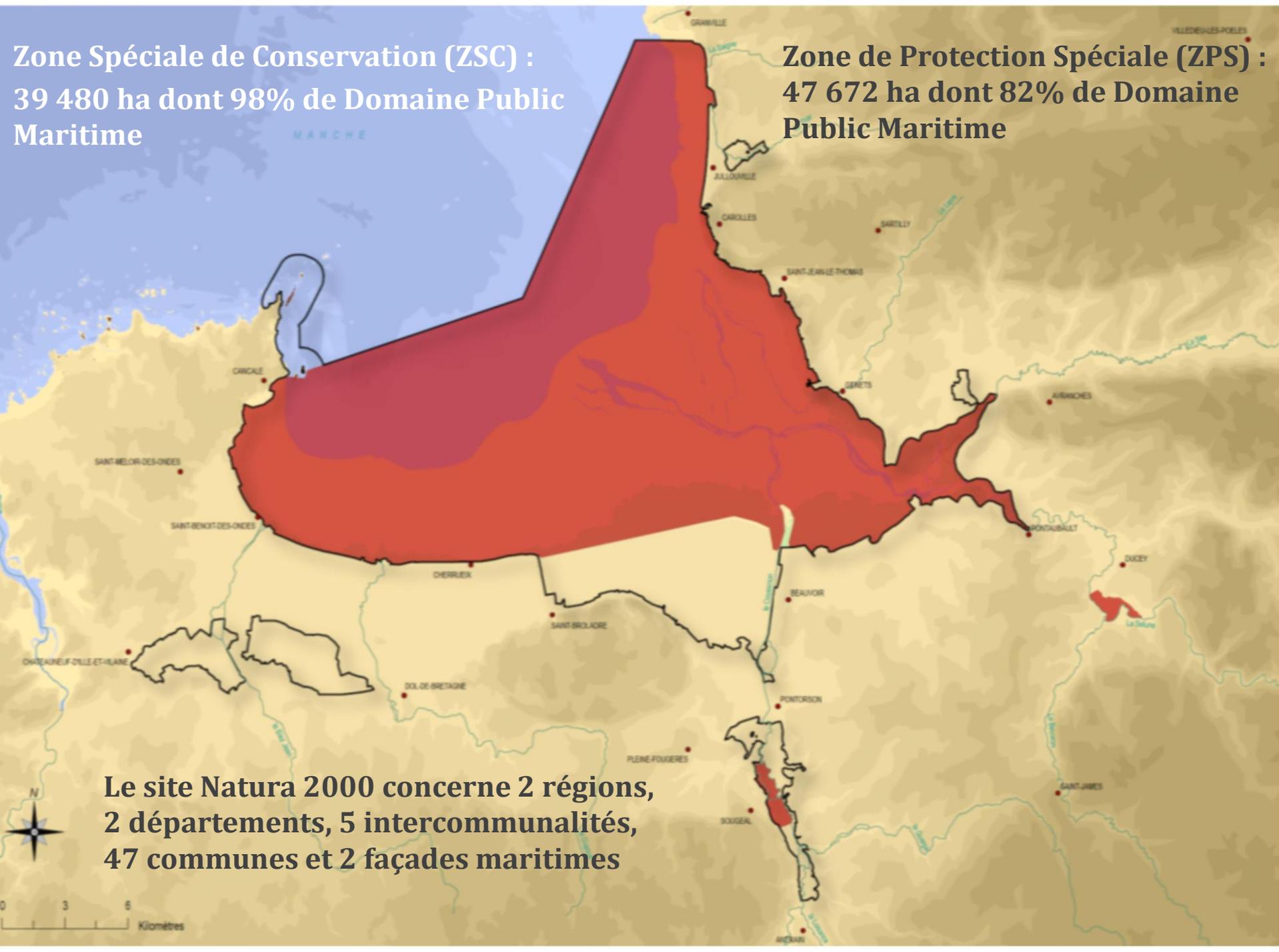
Ordre du jour

- ❖ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs
- ❖ Partage de l'évaluation du Document d'Objectifs
- ❖ Retours d'expériences
- ❖ Perspectives de gestion

Discussion
Concertation

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) :
39 480 ha dont 98% de Domaine Public Maritime

Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
47 672 ha dont 82% de Domaine Public Maritime



**Le site Natura 2000 concerne 2 régions,
2 départements, 5 intercommunalités,
47 communes et 2 façades maritimes**

L'évaluation du DocOb

❁ Réalisée en 2017 et présentée lors du Comité de Pilotage du 20 novembre 2017

Article R414-9-6 du Code de l'environnement

Le ou les préfets soumettent au moins tous les trois ans au comité de pilotage Natura 2000 un rapport sur la mise en œuvre du document d'objectifs.

Ils évaluent périodiquement l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui justifient la désignation du site et communiquent les résultats de cette évaluation aux membres du comité de pilotage Natura 2000.

❁ Méthodologie d'évaluation

Evaluation par opération :

- ✓ Description des réalisations
- ✓ Niveau de réalisation :
 - Réalisée 
 - Partiellement réalisée 
 - Non réalisée 

2 Orientation n°...:

Action n° :

Habitats et espèces concernés :
Secteurs concernés :

▪ **Opération ...1 :**

Description :
Type d'intervention : Etude  / Travaux  / Veille et suivi  /
Instruction  / Cohérence réglementaire  / Communication 
Priorité : */**/**
Maîtres d'ouvrages et partenaires :

Description des réalisations :
-

Niveau de réalisation : Réalisée / Partiellement réalisée / Non réalisée 



Justification :

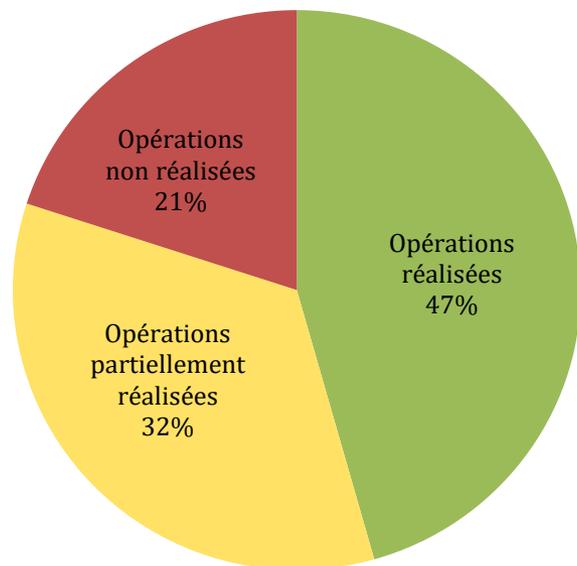
- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Pers

Carte/photo/document

L'évaluation du DocOb

Bilan général

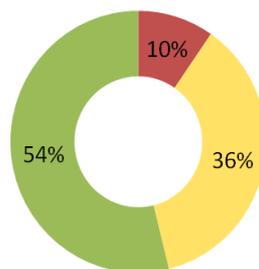


Pourcentage d'opérations par niveau de réalisation

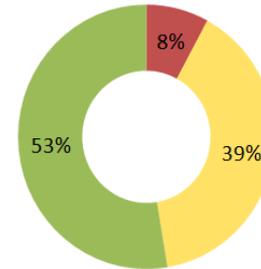
✓ 80% des opérations sont engagées

✓ Influence de la priorité sur la réalisation :

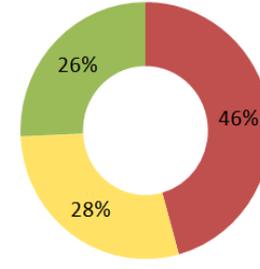
Opérations de priorité ★★★



Opérations de priorité ★★



Opérations de priorité ★



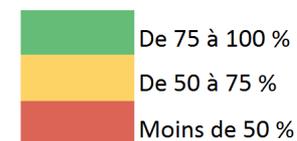
■ Non réalisées ■ Partiellement réalisées ■ réalisées

Les opérations non réalisées sont la conséquence de :

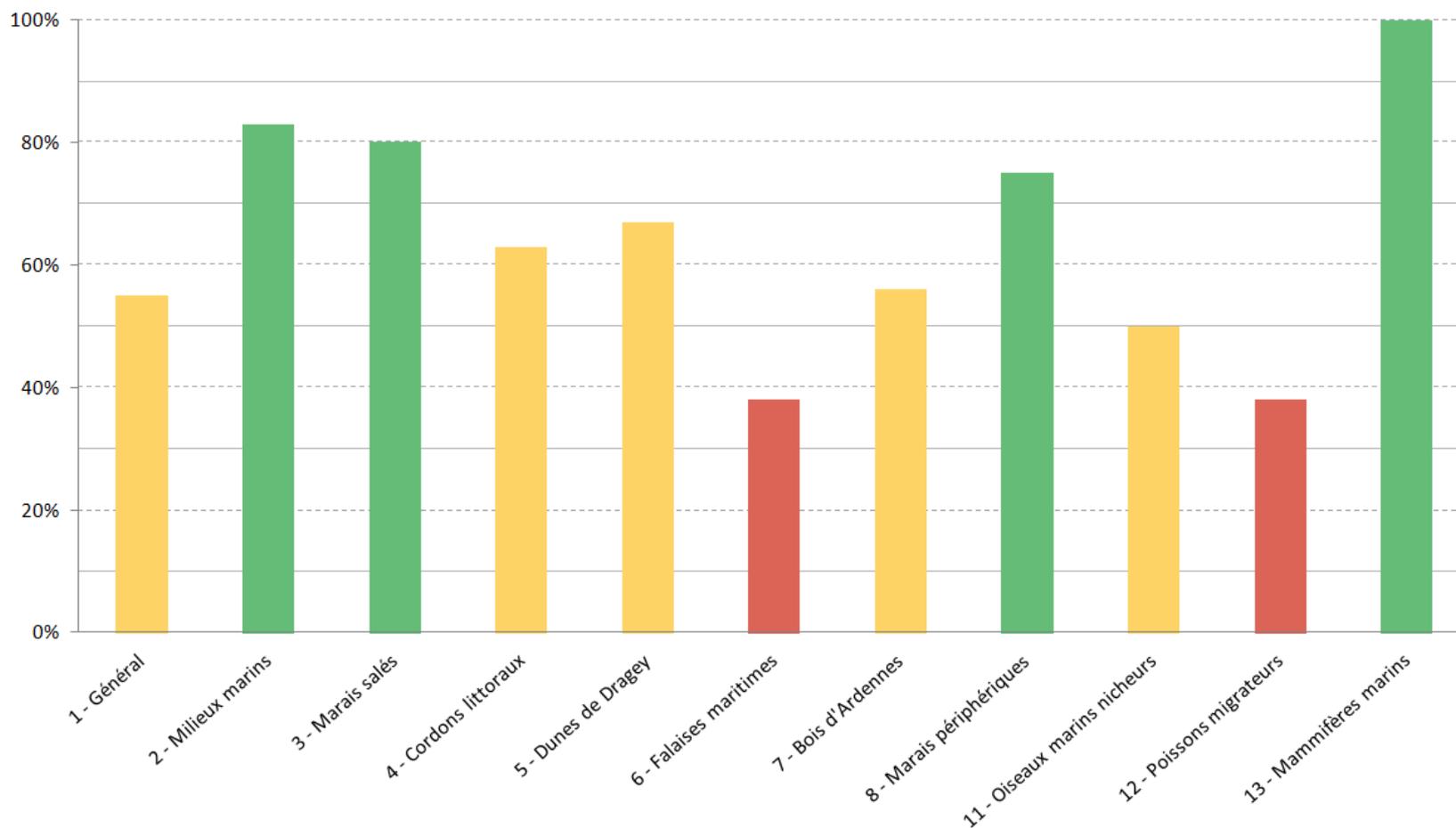
- Dissolution de l'AIMIV (20 opérations (15%) en dépendaient)
- Non prioritaire
- Insuffisance des moyens mis en œuvre

L'évaluation du DocOb

Bilan général



Taux de réalisation par orientation



Polders

Enjeux Natura 2000 (DocOb)

Zone de Protection Spéciale FR2510048

Terres artificielles soustraites à la mer par des digues

Secteur essentiellement cultivé parcouru par des digues plantées de peupliers et des canaux de drainage : environ 3000 ha en baie

Polders de l'ouest inclus dans le périmètre Natura 2000

Présence de quelques zones refuges :

- ✓ Prairies à végétation naturelle de faciès maritime et lagunes proches de la chapelle Sainte-Anne
- ✓ Roselière proche de la ferme du polder Colombel

Accueil de quelques espèces d'oiseaux hivernants et nicheurs

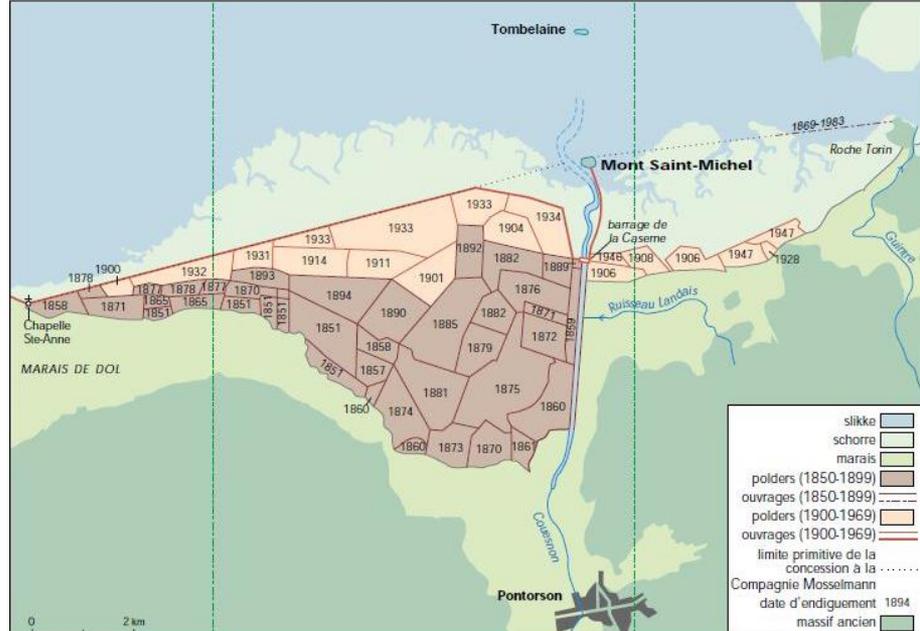
Quelques espèces d'intérêt communautaire :

-  Faucon émerillon
-  Courlis cendré
-  Mouette rieuse
-  Busard des roseaux



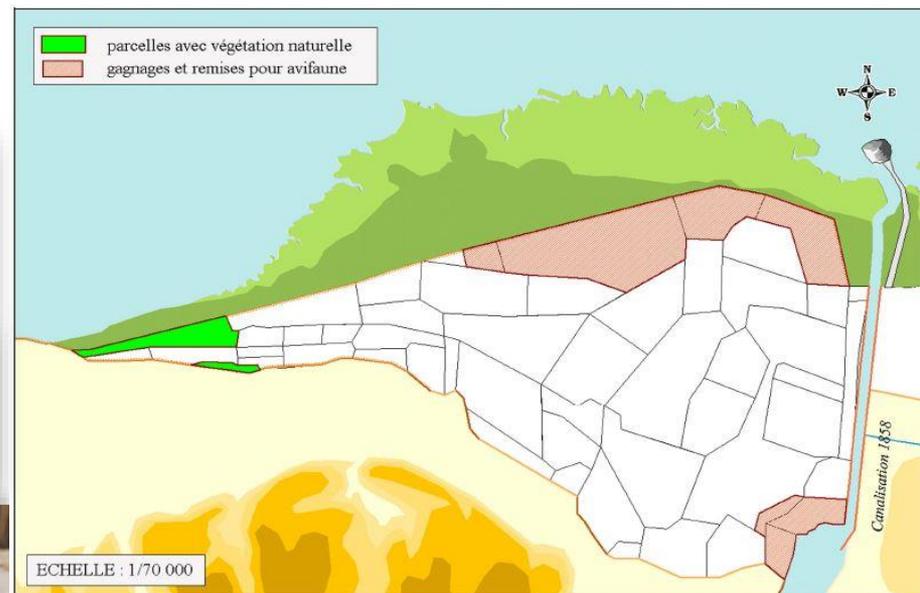
Autres espèces à enjeu :

-  Pélodyte ponctué
-  Polypogon de Montpellier



2. Carte montrant la régression du caractère maritime du Mont-Saint-Michel à la suite des entreprises humaines. Les lignes verticales en tireté délimitent l'extension de la carte du XVIII^e siècle (cartographie Raymond Ghirardi)

Extrait Mappemonde 63 (2001.3), F. Verger



Polders de l'Ouest : zones présentant une sensibilité écologique

Source : Etude d'impact du projet de Rétablissement du Caractère maritime du Mont Saint-Michel

* Gestion et usages

L'association syndicale des polders de l'ouest du Couesnon assure :

- ✓ La gestion et entretien des ouvrages de protection contre la mer
- ✓ L'entretien des canaux (curage, gestion des niveaux d'eau, désencombrement du lit, etc.)
- ✓ L'entretien des aménagements hydrauliques de gestion des niveaux d'eau (évacuation dans le Couesnon)

Maintien d'un niveau d'eau minimal dans les canaux entre mars et septembre et évacuation des eaux en automne au moment des récoltes

Activités agricoles : cultures de légumineuses et de céréales, élevage

* Problématiques de conservation identifiées dans le DocOb

- Préserver les éléments paysagers remarquables (*haies, prairies, végétation de berge, roselières, zones humides*) :
 - ✓ Corridors écologiques pour l'avifaune : zones de reproduction, alimentation, gagnage nocturne
 - ✓ Zones de transition entre les herbus et les secteurs bocagers du marais de Dol
 - ✓ Accompagner les travaux d'aménagement de l'anse de Moidrey et l'entretien des habitats créés
 - ✓ Maintenir les prairies permanentes et pâturées
- Assurer une gestion différenciée des bandes enherbées :
 - ✓ Rôle épurateur en bordure de cultures amendées
 - ✓ Corridors écologiques lorsque leur entretien n'est pas systématique : adaptation des périodes et hauteur de fauche
- Favoriser une diversification des pratiques culturales :
 - ✓ Polders de premier rang susceptibles d'assurer un rôle d'alimentation pour oiseaux en hiver

❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

➤ Des actions concernant l'ensemble de la baie dont les polders

❑ **Action 1.4 : Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables**

- ✓ *Opération 14.1* : Soutenir les projets de maintien d'une agriculture garante de l'entretien des paysages et de la biodiversité ★★★ 😊
- ✓ *Opération 14.2* : Encourager et soutenir la reconversion des terres arables en herbages extensifs ★★ 😞
- ✓ *Opération 14.3* : Maintenir ou favoriser un pâturage extensif des prairies ★★★ 😞
- ✓ *Opération 14.4* : Encourager les pratiques de fauche tardive ★★★ 😞
- ✓ *Opération 14.5* : Développer une gestion différenciée des bandes enherbées et des milieux de contact ★ 😞
- ✓ *Opération 14.6* : Restaurer, entretenir et replanter des haies ou des alignements d'arbres d'intérêt patrimonial ★★★ 😞
- ✓ *Opération 14.7* : Etudier les possibilités d'une mise en place de projets de diversification des pratiques culturales sur des secteurs stratégiques des polders ★ 😊

❑ **Action 1.8 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant les amphibiens d'intérêt européen**

- ✓ *Opération 18.2* : Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe IV de la directive Habitats et suivre l'évolution de leurs populations ★ 😞

* Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

□ **Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie**

- ✓ *Opération 11.1* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière et les Schémas de Cohérence Territoriale ★★★ 
- ✓ *Opération 11.2* : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides ★★★ 
- ✓ *Opération 11.4* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec le projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel ★★★ 
- ✓ *Opération 11.6* : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000 ★★ 
- ✓ *Opération 11.7* : Faire prendre en compte et porter à connaissance les préconisations du DocOb dans les documents d'urbanisme ★★★ 

□ **Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel**

- ✓ *Opération 12.2* : S'appuyer notamment sur les compétences des maisons de Baie pour renforcer auprès du grand public la prise en compte du patrimoine naturel d'intérêt communautaire ★★★ 
- ✓ *Opération 12.4* : Mettre en place des supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur les zones humides terrestres de la baie ★★★ 

RETOURS D'EXPÉRIENCE ET TEMPS D'ÉCHANGE

- ❖ Etat des lieux des populations d'oiseaux dans les polders de l'ouest
Matthieu Beaufils (Bretagne Vivante, Groupe Ornithologique Normand)
- ❖ Montée du niveau marin en Baie du Mont Saint-Michel :
quelle évolution dans les espaces poldérisés ?
Frédéric Gresselin (DREAL Normandie)

* Quelles perspectives pour la suite ?

Evaluation du Document d'Objectifs Natura 2000 "Baie du Mont Saint-Michel" Groupe de travail "Polders", 8 octobre 2018

Orientation	Action	Opérations	Perspectives	
<p><i>Orientation n°1 : Garantir l'intégrité globale de la baie du Mont Saint-Michel et de ses espaces périphériques</i></p>	<p><i>Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie</i></p>	<p><i>Opération 11.1 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière et les Schémas de Cohérence Territoriale</i></p>		
		<p><i>Opération 11.2 : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides</i></p>		
		<p><i>Opération 11.4 : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec le projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel</i></p>		
		<p><i>Opération 11.6 : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000</i></p>		
		<p><i>Opération 11.7 : Faire prendre en compte et porter à connaissance les préconisations du DocOb dans les documents d'urbanisme</i></p>		

Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel

<http://littoral-normand.n2000.fr/>



Conservatoire du littoral 

Rechercher :

Natura 2000 Les sites littoraux normands

[Accueil](#) [Découvrir Natura 2000](#) [Les sites littoraux normands](#) [Participer](#)

Accueil

Accueil

Ce site présente l'implication du Conservatoire du Littoral - Délégation Normandie dans la démarche Natura 2000, soit en tant qu'opérateur (élaboration de documents d'objectifs), soit en tant qu'animateur (mise en oeuvre de ces documents d'objectifs).

Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une **politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres**.

Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la **gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations** pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.

Au 1er octobre 2010, le Conservatoire assurait la protection de **138 800 hectares sur 600 sites**, représentant plus de 1200 km de rivages, soit plus de 15 % du linéaire côtier.

Le Conservatoire du Littoral est représenté localement par **10 délégations régionales**, implantées dans toute la France.



***Merci de votre
attention***

Crédit : M. Grivaud